

**Participation aux travaux du jury des concours de professeur de sport (PS)
 Session 2024**

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

**À renvoyer avant le 27 octobre 2023, accompagnée d'un CV, par courriel à l'adresse suivante :
concours-js@education.gouv.fr**

Nom de famille
Nom d'usage
Prénom
Date de naissance
Fonction
Année d'affectation dans la fonction
Corps
Année de nomination dans le corps
Grade
NUMEN <i>(pour les membres de l'éducation nationale)</i>

Adresse électronique professionnelle (nominative) <i>(Toutes les informations concernant le concours vous seront envoyées sur cette adresse électronique qui, pour des raisons de confidentialité, ne doit pas être accessible à d'autres utilisateurs)</i>	Adresse électronique personnelle <i>(Cette adresse ne sera utilisée qu'en cas de défaillance de l'adresse électronique professionnelle)</i>
.....
Nom et adresse postale professionnelle <i>(information obligatoire pour la prise en charge des frais de déplacement)</i>	Adresse postale personnelle <i>(information obligatoire pour la prise en charge des frais de déplacement)</i>
.....
N° de téléphone : N° de portable :	N° de téléphone : N° de portable :

IMPORTANT (dates prévisionnelles) :

Correction dématérialisée	du 5 au 21 février 2024
La composition des binômes est établie par le directoire après prise en compte du nombre de candidats présents aux épreuves.	
Admission : SHN	du 17 au 19 avril
CAS – CTS	du 22 au 26 avril

Nous vous remercions de nous signaler dès à présent vos éventuelles impossibilités majeures.

Vous postulez en qualité de :

- correcteur
- examinateur
- membre du jury (les membres du jury doivent participer à toutes les étapes du concours : phase d'admissibilité et d'admission)

Pour le concours de :

- CAS et CTS
- SHN
- CAS, CTS et SHN

Choix de participation :

Les épreuves sont définies par l'article 2 de [l'arrêté du 3 octobre 2011 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement dans le corps des professeurs de sport](#) :

Épreuves	Numérotez par ordre de priorité vos souhaits de participation
Admissibilité	
Épreuve de rédaction d'une note s'appuyant sur un dossier documentaire relatif au domaine du sport (concours externes, interne et troisième concours)	
Élaboration d'un projet d'entraînement (Concours externes et SHN)	
Élaboration d'un projet de formation (Concours externes et SHN)	
Élaboration d'un projet de développement des activités physiques et sportives (Concours externes et SHN)	
Admission	
Épreuve d'anglais	
Épreuve d'entretien (rapport de présentation du candidat)	
Épreuve vidéo	

Observations éventuelles :

.....

- J'atteste ne pas intervenir dans le cadre de la préparation à ce concours, au titre de la session 2024.
- Je certifie qu'aucun membre de ma famille et/ou personne proche n'est candidat au titre de la session 2024.

Date : le

Signature de l'intéressé(e) :

Accord hiérarchique relatif à la participation d'un agent aux travaux du jury

À renvoyer avant le 27 octobre 2023 à l'adresse suivante :
concours-js@education.gouv.fr

Identité de l'agent souhaitant participer aux travaux des jurys :

Nom de famille
Nom d'usage
Prénom
Fonction
Corps

Cadre réservé au directeur technique national (DTN)

Obligatoire pour les conseillers techniques sportifs (CTS) uniquement :

Procédure : le CTS transmet la fiche renseignée au DTN et celui-ci la renseigne et la transmet à l'autorité hiérarchique, avec copie à l'agent.

Avis du DTN : Favorable Défavorable

En cas d'avis défavorable, merci d'en préciser les raisons :

.....

Date : le

Signature et cachet du DTN :

Cadre réservé au supérieur hiérarchique

Obligatoire pour tous les agents souhaitant participer aux travaux du jury :

Accord du supérieur hiérarchique : Oui Non

Date : le

Signature et cachet du supérieur hiérarchique :